



15-01-2013

*Agir sans attendre
Contre « l'accord » du 11 janvier*

La manifestation contre le mariage homosexuel a permis aux médias de faire silence ou presque sur le mauvais coup porté au même moment contre les salariés et le peuple.

« Vendredi 11 janvier le patronat et les syndicats ont signé un accord sur le marché du travail » annonçait la presse. Cet accord doit être voté par le Parlement en Mars.

Quel « accord », signé par qui ? 3 syndicats seulement sont signataires : la CFDT, la CFTC et la CGC. Ni la CGT ni FO ne l'ont signé, ce qui fait que cet « accord » **est très largement minoritaire**. A eux trois les syndicats signataires sont loin de représenter la majorité des syndiqués de notre pays, ils les représentent d'autant moins que nombre de leurs adhérents désapprouvent cet « accord ».

Le MEDEF se réjouit, un pas de plus vient d'être fait vers la casse du droit du travail. Il obtient gain de cause sur l'essentiel : la liquidation des protections en cas de licenciement et la flexibilité du travail. Le patronat pourra jeter les salariés sans presque aucune contrainte et les faire travailler suivants ses besoins en baissant les salaires.

Gouvernement et Président de la République se réjouissent de ce mauvais coup. Ils l'ont mis en scène et orchestré en soutenant le patronat et en le gavant de milliards de nouvelles subventions au nom de la « compétitivité » ! ce qui fait dire aujourd'hui à Hollande : « Ce résultat constitue un succès du dialogue social ».

Le Bureau Confédéral de la CGT souligne le 14 janvier, « que ce texte marque une grave régression des droits sociaux des salariés... Il serait inconcevable que la majorité parlementaire et le Gouvernement entérinent dans la loi ces reculs sociaux dictés par le MEDEF...La CGT **attend** du gouvernement un projet de loi d'une toute autre nature, qui protège les salariés contre les licenciements et la précarité ».

Il ne s'agit pas d'attendre, il s'agit d'agir maintenant.

Que peut-on « attendre » de ce gouvernement sinon qu'il continue dans la voie antisociale qu'il s'est tracée dès sa mise en place ? Il n'y a rien, absolument rien à « attendre » de lui !

C'est l'action unie des salariés, elle seule, qui pourra faire échouer ce mauvais coup contre les salariés. Organisons là partout dès maintenant. Le temps presse.

www.sitecommunistes.org